



BTV BRUXELLES
Chaussée de Ruisbroek 75
1190 Bruxelles
Tél. 02 230 81 82
Fax 02 230 80 08

BTV ANVERS
Van der Sweepstraat 3 bus 44
2000 Antwerpen
Tél. 03 216 28 90
Fax 03 238 86 65

Bureau régional :
HAINAUT

PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE
INSTALLATION ELECTRIQUE BASSE TENSION

ADRESSE DE L'INSTALLATION :

Adresse : _____
DEMANDEUR : _____
Adresse : _____
INSTALLATEUR : _____
Adresse : _____
TVA ou CI : _____

EAN : _____
Ref.: _____ Compteur n°: _____
Index : _____

Date du contrôle : 14/06/2012 Type de contrôle : examen de conformité - visite de contrôle suivant :
(RGIE art. 270) (RGIE art. 271) (RGIE art. 276) (RGIE art. 276bis) (A.R.2.6.2008) (RGPT art.262) (R.T. art. 231) (Prescriptions distributeur)

Type d'installation : Nouvelle - Extension - Modification - Temporaire - Renforcement - vente d'habitation Type locaux : HABITATION

Début travaux : Fondations avant - après 1.10.81 - Installation électrique avant - après 1.10.81 - 1.1.83 RGIE art.86

Raccordement : Tension 220 V Protection raccordement 40 A

Câble aliment, tableau, princ. : 2 x 6 mm² Inter.gén. : type 0,3A/40A

Type électrode de terre : boucle - barres - piquets - conducteur horizontal Schéma : TT

Nombre de tableaux : 2 ; Nombre de circuits term.: 6 ; RA : >100 Ohm; RI tot 3 MOhm

Facteurs d'influences externes:

DESCRIPTION : CIRCUITS : 1 différentiel 0,3/40A et 1 différentiel 0,03/40A
TABLEAU 1 : 2 circuits 16A disjoncteurs VOB 2,5²
2 circuits 20A disjoncteurs VOB 2,5²
TABLEAU 2 : 2 circuits 20A disjoncteur 2,5²

VOIR CROQUIS

CONTROLES effectués : voir verso

INFRACTIONS CONSTATÉES ET/OU NOTES : Rédiger les schémas unifilaire et de situation

- Placer des obturateurs devant les emplacements libres dans le coffret
- Réviser les prises multiples de modes de terre à la terre
- Supprimer les câbles souples (dans coffret n°2)
- Rédiger une prise de terre conforme (R < 30 Ohms)
- Rédiger correctement les câbles électriques
- Placer des fonds isolants aux prises / interrupteurs
- Isoler les conducteurs nus (VOB'S)
- Supprimer les blocs multinisés
- les conducteurs VOB ne peuvent pas être placés en apparent

PROCES-VERBAL DE CONFORMITE
le responsable du distributeur
nom : _____
signature _____

DEVOIRS du PROPRIETAIRE, GESTIONNAIRE ou LOCATAIRE : voir verso.

CONCLUSION : 1. L'installation est conforme. Les bornes d'entrées du DPCDR général sont scellées et les schémas unifilaires et de situation ont été visés.
L'installation doit être vérifiée avant le _____ (art. 271 RGIE) ainsi qu'avant mise en service après modification ou extension importante exécutée avant cette date.
2. L'installation n'est pas conforme.
3. L'installation peut être maintenue en service pour autant qu'il soit remédié sans retard aux infractions mentionnées et pour autant que les mesures nécessaires soient prises pour que l'installation ne présente pas de danger pour les personnes et les biens.
L'installation n'est pas conforme. L'installation doit être vérifiée par le (même) organisme avant le : 18 mois à partir de la date d'achat

L'AGENT VISITEUR :
n° + nom + signature

Le directeur,



BUREAU TECHNIQUE VERBRUGGHEN

ASBL



www.btvcontrol.be

S.E.C.T.

organisme de contrôle

BTV BRUXELLES
Chaussée de Ruisbroek 75
1190 Bruxelles
Tél. 02 230 81 82
Fax 02 230 80 08

BTV ANVERS
Van der Sweepstraat
3 bus 44
2000 Antwerpen
Tél. 03 216 28 90
Fax 03 238 86 65

BUREAUX REGIONAL

Demandeur : _____

Date du rapport :

14/06/2012

Date de la visite :

Lieu de la visite : _____

V. ref. :

N. ref. :

TITRE:

N° DE RAPPORT :

1. Description générale

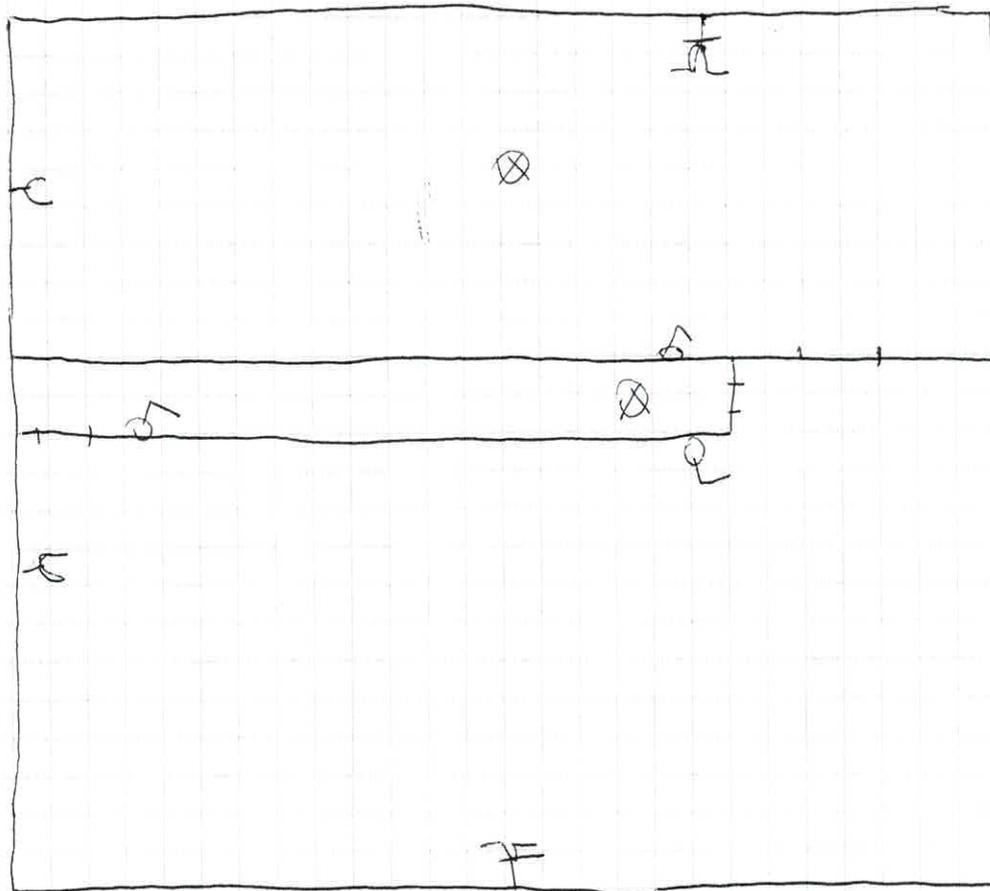
2. Examen

3. Résultat des mesures

4. Constatations/Notes

5. Conclusion

ETA GE



BUREAU TECHNIQUE VERBRUGGHEN

ASBL



S.E.C.T.
organisme de contrôle

www.btvcontrol.be

BTV BRUXELLES
Chaussée de Ruisbroek 75
1190 Bruxelles
Tél. 02 230 81 82
Fax 02 230 80 08

BTV ANVERS
Van der Sweepstraat
3 bus 44
2000 Antwerpen
Tél. 03 216 28 90
Fax 03 238 86 65

BUREAUX REGIONAL

Demandeur : _____

Date du rapport :

Date de la visite : 14/06/2012 Lieu de la visite : _____

V. ref. :

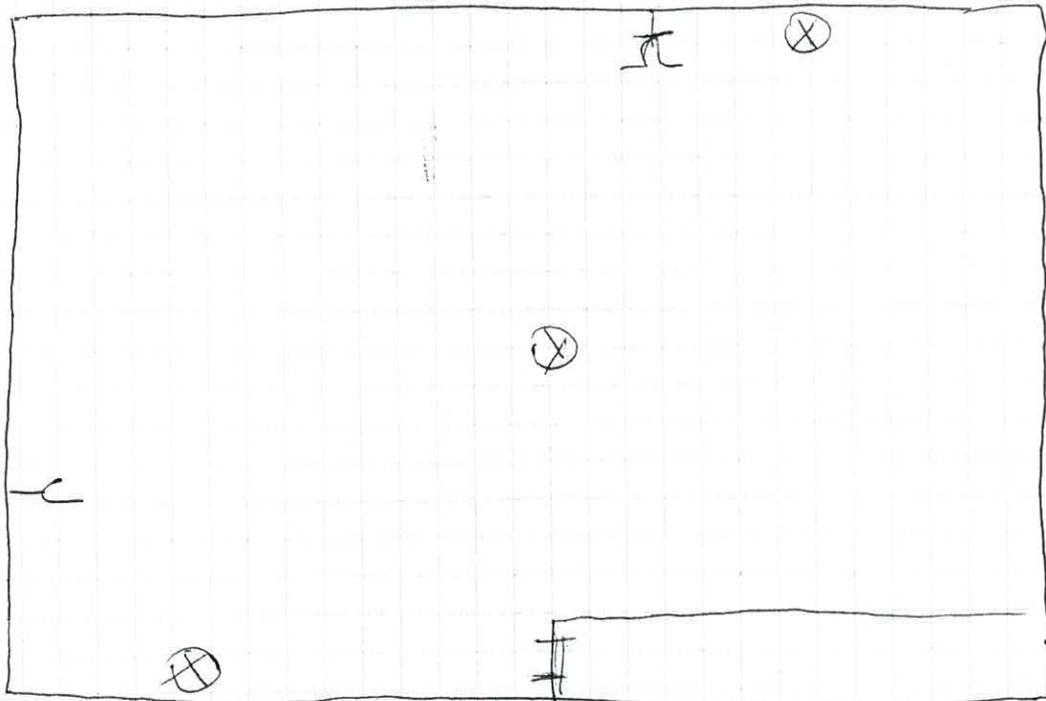
N. ref. :

TITRE:

N° DE RAPPORT :

1. Description générale 2. Examen 3. Résultat des mesures 4. Constatations/Notes 5. Conclusion

CAVE





BTV BRUXELLES
Chaussée de Ruisbroek 75
1190 Bruxelles
Tél. 02 230 81 82
Fax 02 230 80 08

BTV ANVERS
Van der Sweepstraat
3 bus 44
2000 Antwerpen
Tél. 03 216 28 90
Fax 03 238 86 65

BUREAUX REGIONAL

Demander : _____

Date du rapport : 14/06/2012

Date de la visite :

Lieu de la visite : _____

V. ref. :

N. ref. :

TITRE:

N° DE RAPPORT :

1. Description générale

2. Examen

3. Résultat des mesures

4. Constatations/Notes

5. Conclusion

REZ

